

Conditions de groupe

Toute réservation de groupe doit être confirmée dans un délai de 7 jours par un versement d'arrhes de 400€00.

Au-delà, le restaurant se réserve le droit d'annuler. En cas d'annulation moins de 10 jours avant la prestation, les arrhes ne seront pas remboursées.

Merci de votre compréhension.

Versement à effectuer par virement bancaire :

TECAVE

IBAN FR76 3000 3023 1700 0200 7466 039

Identification Internationale de la Banque (BIC) SOGEFRP

Objet : réservation de groupe + nom et date

Le client s'acquittera de sa facture à l'issue de la prestation.

Le client communiquera le choix du menu, identique à tous (même entrée, même plat, même dessert), les régimes spécifiques (végétarien, végan, allergènes, ...) ainsi que le nombre final de convives qui servira de base de facturation, 10 jours avant la prestation.

En cas d'absence de convives non signalées 72h00 à l'avance (dans la limite de 5) 30% du menu sera facturé.

Privatisation de la salle au-delà de 40 personnes. Terrasse selon météo.

L'heure d'arrivée doit être respectée par tous les convives pour le bon déroulement du service.

L'heure de départ est au maximum à 15h30 et 23h.

Nous restons à votre disposition pour toute question ou précision.

Au plaisir de vous accueillir au Bistrot.

Bistrot des Terrasses, ZAE La Terrasse ANIANE

bistrotdesterrasses@gmail.com

04 67 56 10 13